

**Relevé de décisions
du conseil de l'Inspé - Académie de Martinique
(en visioconférence et en présentiel)
Séance du mercredi 1^{er} juin 2022**

Le mercredi 1^{er} juin 2022, à 14 heures 30, les membres élus et nommés du conseil de l'Inspé de l'académie de Martinique, composante du pôle universitaire de Martinique au sein de l'université des Antilles, se sont réunis, sur convocation de la présidente, madame Micheline Bilas.

L'ordre du jour de la réunion est le suivant :

1. **Propos liminaires**
2. **Fonctionnement**
 - 2.1. Compte rendu de la réunion de dialogue
 - 2.2. Point sur les absences des membres nommés
 - 2.3. Validation du PV du conseil du 16 mars 2022
 - 2.4. Point sur le suivi des décisions du conseil
3. **Formations**
 - 3.1. Calendrier universitaire 2022-2023
 - 3.2. Formation initiale : maquettes des parcours PLC PC et PLC SVT du master MEEF 2nd degré
 - 3.3. Formation continuée : modification de la non compensation de l'écrit réflexif (EC211) du DUFAE
 - 3.4. Formation continue : validation de la maquette du DIU2E
4. **Réouverture de la résidence étudiante**
 - 4.1. Montant du loyer
 - 4.2. Règlement intérieur
 - 4.3. Contrat de location
 - 4.4. Charte informatique
 - 4.5. Médiateur socioéducatif
5. **Questions diverses**

Nombre de membres présents : 13

Nombre de membres absents et représentés : 06

Nombre de membres absents non représentés : 05

Invités : 02

✚ Validation du PV du conseil du 16 mars 2022

Deux corrections de fautes d'orthographe sont sollicitées.

➤ Validation du procès-verbal du conseil de l'institut du mercredi 16 mars 2022	Ne prend pas part au vote	0
	Abstentions	2
	Votants	17
	Contre	0
	Pour	17
✓ Les membres du conseil de l'Inspé valident, à l'unanimité des suffrages exprimés, par vote électronique et en présentiel, le procès-verbal du conseil de l'institut du mercredi 16 mars 2022, après corrections.		

📅 Calendrier universitaire 2022-2023

Le calendrier universitaire est sollicité, chaque année à cette période, par le pôle universitaire de Martinique. Il est établi sous réserves, dans l'attente de la communication du calendrier de fermeture de l'établissement par les services centraux.

➤ Validation du calendrier universitaire 2022-2023	Ne prend pas part au vote	0
	Abstention	0
	Votants	19
	Contre	0
	Pour	19
✓ Les membres du conseil de l'Inspé valident, à l'unanimité des suffrages exprimés, par vote électronique et en présentiel, le calendrier universitaire 2022-2023.		

📅 Formation initiale : maquettes des parcours PLC PC et PLC SVT du master MEEF 2nd degré

L'offre de formation de l'Inspé de Martinique a été validée lors de l'étude du dossier d'accréditation par le conseil du 16 février 2022.

Les maquettes des nouveaux parcours doivent être validées par le conseil pour transmission à la CFVU.

➤ Validation Formation initiale : maquettes des parcours PLC PC et PLC SVT du master MEEF 2 nd degré	Ne prend pas part au vote	0
	Abstention	1
	Votants	18
	Contre	0
	Pour	18
✓ Les membres du conseil de l'Inspé valident, à l'unanimité des suffrages exprimés, par vote électronique et en présentiel, les maquettes des parcours PLC physique-chimie et PLC sciences de la vie et de la terre du master MEEF 2 nd degré.		

📅 Formation continuée : modification de la non compensation de l'écrit réflexif (EC211) du DUF AE

Il s'agit d'une requête formulée par les stagiaires inscrits en DUF AE à temps plein.

➤ Validation de la modification de la non compensation de l'écrit réflexif (EC211) du DUF AE	Ne prend pas part au vote	1
	Abstentions	6
	Votants	12
	Contre	10
	Pour	2
✓ Les membres du conseil de l'Inspé émettent un avis défavorable, à la majorité des suffrages exprimés, par vote électronique et en présentiel, à la modification de la non compensation de l'écrit réflexif (EC211) du DUF AE.		

✚ Formation initiale : validation de la maquette du DIU2E

Le projet de maquette, co-construit avec les partenaires de l'académie, tient compte :

- de l'arrêté du 4 février 2022 fixant les modalités de formation initiale de certains personnels enseignants et d'éducation de l'enseignement public stagiaires ;
- du cadrage national du réseau des Inspé relatif au DIU « professeurs et conseillers principaux d'éducation stagiaires - entrée dans le métier ».

➤ Validation de la maquette du DIU2E	Ne prend pas part au vote	0
	Abstentions	2
	Votants	17
	Contre	0
	Pour	17
✓ Les membres du conseil de l'Inspé valident, à l'unanimité des suffrages exprimés, par vote électronique et en présentiel, la maquette du DIU2E.		

✚ Formation initiale : validation de la modification de la maquette du DU2E1

Les modifications portent principalement sur les numéros d'EC, leur correspondance avec la maquette du premier degré, pour la modélisation, et l'UF7, non évaluée.

La structure et le nombre d'heures de la maquette restent identiques.

➤ Validation de la modification de la maquette du DU2E1	Ne prend pas part au vote	0
	Abstention	0
	Votants	19
	Contre	0
	Pour	19
✓ Les membres du conseil de l'Inspé valident, à l'unanimité des suffrages exprimés, par vote électronique et en présentiel, les modifications de la maquette du DIU2E.		

✚ Réouverture de la résidence étudiante

- montant du loyer
- règlement intérieur
- contrat de location
- charte informatique
- médiateur socioéducatif

Le projet de réouverture de la résidence étudiante est inscrit dans la profession de foi du président de l'université des Antilles.

Le loyer prévisionnel est fixé à 250€ par mois, charges comprises.

L'université des Antilles possède une charte informatique qu'il convient d'utiliser.

Réouverture de la résidence étudiante ➤ Validations : <ul style="list-style-type: none"> ○ montant du loyer de 250€ charges comprises ○ règlement intérieur ○ contrat de location ○ médiateur socioéducatif 	Ne prend pas part au vote	0
	Abstention	0
	Votants	19
	Contre	0
	Pour	19
✓ Les membres du conseil de l'Inspé valident, à l'unanimité des suffrages exprimés, par vote électronique et en présentiel : <ul style="list-style-type: none"> ○ le montant du loyer fixé à 250€ charges comprises ; ○ le règlement intérieur ; ○ le contrat de location type ; ○ le recrutement et la fiche de poste d'un agent de prévention et de médiation contractuel. 		

Fort-de-France, le mercredi 1^{er} juin 2022,

Le directeur de l'Inspé de l'académie de Martinique

Bertrand Troadec

